

N°479

du 09
Mars
2012**Editorial**Par Koffi
SOUZA**FEMMES AU TOGO**

En cette Journée internationale de la femme, il est intéressant de se pencher sur la condition féminine au Togo c'est à dire sur l'état de la majorité des habitants puisque les femmes représentent 52% de la population.

Il est fini le temps où les femmes étaient confinées dans les tâches ménagères. Lentement mais sûrement, elles progressent dans tous les secteurs de la société de façon insuffisante certes mais qui reste significative. Pour la première fois, en 2010, une femme a été candidate à la Présidence de la République. Sept sont ministres et neuf députées. Une autre est maire-adjoint de la ville de Lomé. Dans les universités, les femmes sont de plus en plus nombreuses et motivées.

Il n'empêche. C'est dans le monde rural qu'il faut faire davantage évoluer la condition féminine. C'est pourquoi le thème de cette année pour la journée de la femme était consacré à "l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la faim et de la pauvreté".

La ministre chargée de la Promotion de la femme, Henriette Kuevi Amédjogbé a déclaré, à juste raison, que l'objectif de la sécurité alimentaire « ne pourra être atteint que si les femmes, surtout rurales, bénéficient, au même titre que les hommes, des mêmes moyens de production, des mêmes droits et opportunités, car nul n'ignore aujourd'hui, la contribution des femmes rurales dans l'agriculture ».

Sans doute pour Aragon la femme est-elle l'avenir de l'homme mais, jusqu'ici, l'avenir des femmes dépendait du bon vouloir des hommes.

Les femmes togolaises, elles, prennent de plus en plus leur destin en main.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**P.7 Faure remet 60 bus au ministère des Transports**

Réduire les coûts excessifs du transport urbain et dans les universités

P.3 Au bénéfice des femmes et des jeunes des zones rurales enclavées

**Installer 1.000
plateformes
multifonctionnelles
à l'horizon 2018**

**Plus de 1 500 000 personnes
seront directement touchées par le
programme à terme.*



Faure Gnassingbé descendant d'un des nouveaux bus

P.4 Autorisation de ratification du
Traité de non-prolifération

**Lomé sous la protection
de l'AIEA pour le
nucléaire pacifique**

P.3 Joseph Weiss ambassadeur d'Allemagne au
Togo en tournée à l'intérieur du Togo

*«Si un ambassadeur veut bien
faire son travail, il doit connaître
les réalités du pays et les vrais
besoins de la population.»*

P.3 Enrichissement des huiles raffinées et farine de blé en micronutriments

**Un délai de 6 mois imposé
aux opérateurs économiques
pour s'y conformer**

REPÈRES

Pour l'amélioration de la santé au Togo

Le Comité sectoriel Santé et VIH/SIDA a présenté son rapport aux responsables du ministère de la Santé et aux partenaires le mardi 6 mars à Lomé. Ce rapport a été commis par le ministère de la Santé en vue de contribuer à l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté II (DSRP II). Il prend en compte le renforcement des infrastructures, le développement du capital humain, le renforcement de la gouvernance et la promotion du développement participatif. Des contributions ont été apportées au draft proposé par le comité. Elles sont relatives au budget exorbitant affecté dans le rapport à la santé et aux avancées en termes de couverture géographique et d'accessibilité financière. Toutes ces contributions ont été intégrées au rapport ainsi validé. Les partenaires en développement notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'ONUSIDA ont promis d'apporter leur soutien pour l'amélioration de la santé de la population au Togo. Le ministre de la Santé, Pr Charles Kondi Agba qui a présidé les travaux a exhorté le comité sectoriel à être beaucoup plus proche de la réalité dans la budgétisation des différentes rubriques. Il a enfin félicité les partenaires et responsables de la santé pour leurs apports enrichissants.

D'Aného à Lomé pour introniser un chef Adjigo

Le comité chargé du conseil du trône du royaume traditionnel Adjigo et alliés a organisé le mardi 6 mars à Lomé, un point de presse pour éclairer la communauté Adjigo, la population d'Aného et le grand public sur le problème de chefferie des Adjigo à Aného. La rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la succession au trône Adjigo suite au décès du roi Nana Ohiniko Quamdessou XIV. Elle a permis d'éclairer le public sur les conditions actuelles d'accession au trône chez les Adjigo. La conférence a été animée par le président du conseil du trône, Anani Kponton Théodore qui a dénoncé l'annonce de la date du 24 mars pour la cérémonie d'intronisation d'un nouveau chef autre que celui désigné par la majorité de la communauté. Il a souligné que les discussions sur le problème de succession se poursuivent suite à la rencontre du 12 novembre dernier avec le ministre de l'Administration territoriale, Pascal Akoussoulélou Bodjona pour trouver un consensus. Il a déploré le fait que le nouveau chef en la personne de Stéphane Bousse, proposé par la minorité et reconnu par le gouvernement n'a pas été initié aux us et coutumes selon la tradition Adjigo. Il a notamment évoqué le passage dans la forêt sacrée, l'initiation FA. (consultation de l'oracle pour connaître si la personne indiquée convient à la communauté), des rites, des sacrifices appropriés auprès des familles souches Adjigo afin de régner dans la paix, et la sécurité. M. Kponton a déclaré le retrait du conseil du trône des cérémonies d'intronisation prochaine du nouveau chef en guise de protestation. Il a déploré les conséquences de cette nouvelle sur les relations entre les différentes communautés Adjigo. Il a indiqué que sans l'annulation de la prochaine intronisation, la communauté Adjigo se retrouvera avec deux chefs en son sein. La communauté Adjigo se trouve à Aného et regroupe plus de 100 familles composées de 25 familles souches dont 8 familles Ayé, 10 familles Atadé et 7 familles d'Agoé Adjigo. Elle est régie par le conseil du trône basé à Lomé.

Le SNEBTPT défend la passation des marchés

Le Syndicat National des Entrepreneurs en Bâtiments et Travaux Publics du Togo (SNEBTPT) a tenu une assemblée générale extraordinaire le mardi 6 mars à Lomé. Cette rencontre a permis aux délégués de débattre de la question de l'institution de l'agrément comme nouvelle condition d'accès aux marchés publics et du problème des travaux impayés de 2003 et 2008. Par rapport à la conduite à tenir sur l'institution de l'agrément comme nouvelle condition d'accès aux marchés publics, le président du SNEBTPT, Yacinthe Atabré a informé les participants de la volonté du bureau exécutif d'œuvrer pour que l'article 50 des textes régissant la passation des marchés publics soit appliquée dans la réalité. Il a indiqué avoir envoyé à ce sujet aux ministres des Travaux Publics, du Commerce et de l'Economie et des Finances des doléances. A l'unanimité, les délégués ont émis l'idée de discuter directement avec le chef de l'Etat sur ce sujet. S'agissant du problème des travaux impayés de 2003 et 2008, le président du SNEBTPT a souligné que le bureau exécutif a obtenu du gouvernement l'assurance du versement prochain de la dernière tranche des arriérés de 2003 et 2008. Aux termes de l'article 50 des textes relatifs à la passation des marchés publics, l'autorité contractante peut demander aux entreprises candidates de produire un certificat de qualification. Ce certificat est délivré selon des critères d'objectivité et de transparence, par l'organisme officiel responsable de la certification des entreprises.

Contre l'ulcère de Buruli

L'atelier de formation des Agents de Santé Communautaire (ASC) organisé par Handicap International avec l'appui financier de la Fondation Anesvad de l'Espagne, sur la sensibilisation, la détection et l'évacuation des cas de l'ulcère de buruli et l'hygiène des plaies au niveau communautaire, a fermé ses portes, le vendredi 2 mars après cinq jours de travaux. Les travaux ont permis aux ASC des Unités de Soins Périphériques (USP) de la région Maritime, d'avoir des notions sur l'ulcère de buruli en vue de sensibiliser, de détecter les cas précoces et d'enregistrer les zones endémiques. Les participants ont suivi des enseignements notamment sur les généralités de l'ulcère de buruli, l'organisation des activités de sensibilisation, de détection précoce et la référence des cas de cette maladie ainsi que les aspects sociaux de leur prise en charge. Les notions pratiques sur le diagnostic différentiel et les cas pratiques sur l'hygiène des plaies ont été également abordés. Les séminaristes ont par ailleurs fait le déplacement de Tchépko-Dédékpé, une zone endémique de la préfecture de Yoto où ils ont assisté à une séance de sensibilisation couplée de la détection précoce d'un cas de l'ulcère de buruli, à l'Ecole Primaire Publique de la localité. Les travaux ont pris fin par la remise des vélos aux Agents de Santé Communautaire (ASC) pour faciliter leurs déplacements dans la recherche des cas précoces. Au total 120 vélos d'une valeur de 5.400.000 FCFA offert par Handicap International avec l'appui financier de la Fondation Anesvad de l'Espagne, ont été réceptionnés pour le compte du projet " *Lutte contre l'ulcère de buruli* " dans la région Maritime. Le coordinateur national du programme de lutte contre l'ulcère de buruli, Dr. Kobara Basile s'est félicité des résultats des travaux et remercié Handicap International pour ses multiples actions dans la lutte contre cette maladie.

Nécrologie

Alfred Dogbe : Venir au Togo et mourir dans les bras de sa mère

Malade de longue durée, Alfred Odjo Dogbé était à Lomé pour une visite à sa mère. Il y est mort le 02 mars dernier au CHU de Tokoin, à l'âge de 50 ans. Né à Niamey de parents togolais, ce Nigérien d'adoption a marqué la littérature du pays de Boubou Hama, notamment sur le plan du théâtre depuis une vingtaine d'années.

Ecrivain, metteur en scène, animateur d'atelier et chroniqueur de presse, il aura été longtemps très présent dans le champ littéraire nigérien. Son écriture, inspirée de l'actualité et du quotidien, explore diverses facettes du comique et de la fiction : contes, nouvelles, théâtre,

vois des jeunes qui veulent partir de l'Afrique comme on sort d'une maison en feu. La question n'est pas de savoir pourquoi on part, c'est juste qu'on ne peut plus rester ici.» Au Niger, les jeunes ne comprenaient pas pourquoi, lui, le Globe-trotter, allait et revenait toujours au Niger.

Enseignant pendant de nombreuses années, cet artiste qui trouve peu inélégant de prétendre jouer aujourd'hui à l'écrivain engagé, est mort pauvre.

Il a publié plusieurs pièces de théâtre et des recueils de nouvelles dont *Certificat d'humanité*, (comédie), éd. Afrique-Lecture,



marionnettes, album jeunesse, scénario. Connu pour être le directeur artistique de la Compagnie Arène Théâtre, dont il a pris la direction en 2005, il a été découvert par le public togolais au Festival du théâtre de la fraternité (FESTHEF), avec la pièce *Certificat d'humanité* (Comédie) joué par la compagnie Espace Tréteaux Niamey (Niger).

Alfred Dogbé porte un regard critique sur l'Afrique aujourd'hui. Désabusé par le sort qu'on réserve à la jeunesse africaine, il a avait dit : » Aujourd'hui, autour de moi, je

Niamey, 2010 ; *La fierté de papa & Fauteuil* (2 brèves pièces de théâtre) in L'homme est un mystère, édité par ODDC, Saint-Brieuc, 2008 ; et *Bon Voyage, Don Quichotte* (Nouvelles), éd. Lansman, Belgique, 1997 ; *Monsieur l'inspecteur* in Les Cauris veulent ta mort (Nouvelles), éd. Sépia, France, 1995.

Alfred Dogbe sera inhumé ce vendredi en terre togolaise, au cimetière d'Agoé Nyivé, répondant ainsi à l'appel de ses ancêtres. Bon voyage, l'artiste !

Institutions

Le réseau artériel fête son cinquième anniversaire

En 2007 naît Arterial Network, un réseau continental d'acteurs culturels, sous l'impulsion de l'Afrique du Sud, pour donner plus de visibilité et booster le développement de la culture sur le continent. Constitué d'artistes, d'activités culturelles, des entreprises de création artistique et autres engagés dans le secteur de la création en Afrique, ce réseau panafricain fête aujourd'hui son 5ème anniversaire depuis la conférence qui l'a porté sur les fonds baptismaux au Sénégal sur l'Ile de Gorée en Mars 2007.

Au moment de la conférence de Gorée, les acteurs avaient établi le diagnostic des maux dont souffre la culture sur le continent : " un manque d'information, une politique

de gouvernement et des cadres de travail institutionnels vides, une faible organisation au sein de la société civile, la marginalisation des artistes et des arts, une absence de financement et l'inexistence de leadership capable "

Le réseau s'est étendu surtout le continent au moyen de " chapitres nationaux " dont la consolidation et la viabilisation pourraient aider à " changer les conditions de travail et permettre aux artistes de tirer les avantages réels et substantiels liés à leur travail d'artistes sur le terrain ", selon son Secrétaire général, le Sud-Africain Mike Van Graan.

Le chapitre national du Togo est dirigé par Léonard Yakanou, l'actuel directeur du FESTHEF.

Théâtre

L'appel d'une dormante, ce soir à l'Institut français



Le dramaturge et metteur en scène, Saendou Amadou, Béninois résident au Togo, porte sur la scène, "L'appel d'une dormante", à l'Institut Français de Lomé. Il s'agit d'un texte de Kokouvi Galley, avec une adaptation et une mise en scène de Saendou Amadou. Un monothéâtre joué par la comédienne Akofa Kougbéno.

La pièce porte sur autrui et l'individu face à la coutume. Akouélé a quitté son pays avec Akoko (une

statuette, représentant sa sœur jumelle morte à 15 ans). Survient la mort de leur mère. La coutume veut qu'à la mort d'une mère qui a eu des jumelles, l'une de celles-ci ou les deux fassent un cérémonial avant qu'on ne la mette dans sa tombe. Si cela n'est pas fait, l'âme de la défunte n'aurait pas de repos et les contrevenantes deviendraient folles. Pour Akouélé, rentrer au pays, c'est affronter un passé plus douloureux que la mort de sa mère.

Littérature

Décès de l'académicien Félicien Marceau

" L'immortel " Félicien Marceau vient de décéder, ce mercredi 7 mars 2012. C'est à l'âge de 99 ans que cet écrivain français d'origine belge s'est éteint. Il était entré à l'Académie française en 1975 au fauteuil de Marcel Achard (21e fauteuil) et laisse derrière lui une œuvre considérable de plus de quarante romans, essais et pièces de théâtre.

Né le 16 septembre 1913 à Cortenberg en Belgique, Louis Carette dit Félicien Marceau a été

chroniqueur à la radio-télévision belge, il s'est ensuite exilé en France à partir de 1944. Quelques années plus tard, en 1959, il était naturalisé français.

Son œuvre a été récompensée par plusieurs récompenses prestigieuses dont le prix Goncourt en 1969 pour Creezy, le prix Interallié en 1955, le prix Jean Giono en 1993 et le prix Jacques Audiberti pour l'ensemble de son œuvre en 1994. Il était également Chevalier de la Légion d'honneur.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

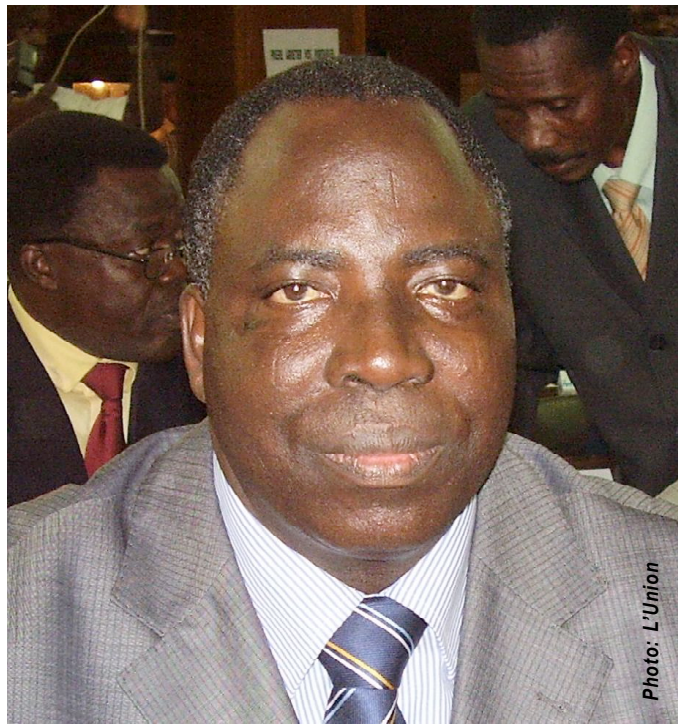
Enrichissement des huiles raffinées et farine de blé en micronutriments

Un délai de 6 mois imposé aux opérateurs économiques pour s'y conformer

Sylvestre D.

C'est un problème actuel de santé publique, la carence plus répandue en fer, en vitamine A et en iode. Or, ces micronutriments sont indispensables à la croissance et au développement harmonieux de l'organisme humain. Pendant qu'en Afrique de l'ouest, plus de 80% des jeunes enfants, plus de 60% des femmes enceintes et plus de 50% des enfants d'âge scolaire souffrent d'anémie (enquête 2005), au Togo, un tiers des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique. Selon les résultats de la dernière enquête «SMART» (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition), réalisée en juin 2009, le taux de malnutrition aiguë global est de 7,4%. Contre, en 2000, une anémie chez 76 à 91% des enfants de 6 à 36 mois et plus de 40% des femmes en âge de procréer. L'ampleur exige que l'on enrichisse de micronutriments essentiels les aliments de large consommation accessible à tous les niveaux de la population. C'est le sens du décret pris en conseil des ministres ce 7 mars 2012, relativement aux huiles raffinées et à la farine de blé. En réalité, il s'agit d'imposer un ajout de substances nutritives aux produits alimentaires de large consommation pour améliorer la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires. «L'enrichissement est une technique d'intervention à moyen terme de lutte contre la «faim cachée» (expression consacrée aux carences en micronutriments)», a précisé au conseil le ministre Charles Kondi Agba de la Santé.

Entre autres objectifs du décret, renforcer le système immunitaire, favoriser la vision crépusculaire, la croissance et le développement harmonieux des enfants, lutter contre l'anémie en consommant des aliments enrichis en fer, zinc et acide folique, contribuer au bien-être physique, social et économique de la population, etc. L'article 1^{er} rend obligatoire l'enrichissement en vitamine A pour les huiles comestibles raffinées, et en composé fer-acide folique-zinc pour la farine de blé. Conséquence : sont interdits sur le territoire togolais l'importation, la fabrication, le conditionnement, la vente, la mise en vente, la détention en vue de la vente, la distribution à titre gratuit et la consommation des denrées précitées non enrichies, prévoit l'article 4. Et l'article 5 de préciser que les opérateurs économiques disposent d'un délai de six mois pour se conformer. Encore que l'arrêté conjoint à venir des ministres de la Santé, du Commerce et de l'Industrie – qui devra définir les normes sur l'enrichissement, le conditionnement, l'étiquetage et le contrôle de conformité des produits – ne prenne pas des lustres pour être pris. L'efficacité de la mesure et la réussite du contrôle en dépend.



Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

En fait, le Togo s'est déjà lancé dans le processus d'enrichissement, par exemple par le sel en iode depuis 1996. Les sociétés Nioto et Grands Moulins du Togo ont respectivement reçu le 7 août 2009 un don de Prémix en Vitamine A et en sels minéraux pour la fortification des aliments au Togo, à hauteur de plus 65 millions de francs Cfa.

Suivant le communiqué officiel de l'Unicef, les 5.511,2 tonnes de Prémix ainsi offerts par l'Unicef et HKI sont intégrées dans la préparation de deux aliments de consommation courante au Togo : l'huile de cuisine produite par la société Nioto et la farine de blé des Grands Moulins. Le choix se justifie par la nécessité d'atteindre le

maximum d'hommes, de femmes et d'enfants et, par-là, de parvenir à faire augmenter sensiblement la consommation des micronutriments. Ces sociétés avaient au préalable bénéficié d'un appui en matériels techniques provenant de HKI pour la fortification des aliments. Le lancement officiel du processus au Togo, en décembre 2009, a marqué le début de l'existence sur les marchés des huiles enrichies en vitamine A et de la farine de blé enrichie en fer, zinc et acide folique, facilement décelables par le logo «ENRICH» sur leurs emballages. Un Comité national de fortification des aliments existe depuis juillet 2009.

L'actuelle mesure d'enrichissement obligatoire des huiles et farines vient, finalement, en application des recommandations du Sommet mondial de l'enfance à New York en 1990, de la Conférence internationale sur la nutrition à Rome en 1992, de l'Assemblée ordinaire des ministres de la Santé de la CEDEAO en 2006 et des projets de normes régionales de la Commission de l'UEMOA en novembre 2007.

Au bénéfice des femmes et des jeunes des zones rurales enclavées

Installer 1.000 plateformes multifonctionnelles à l'horizon 2018

* On en est à 25 plateformes depuis mai 2011.

* Plus de 1 500 000 personnes seront directement touchées par le programme à terme.

Le 24 mai 2011, à Dzatikpo, dans la préfecture de Zio, le chef de l'Etat lançait la phase pilote d'un programme d'installation et d'exploitation des plateformes multifonctionnelles. Officiellement, au ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, on décrit la plateforme multifonctionnelle (PTFM) comme un moteur entraînant divers outils tels que moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batterie, pompes, machines de menuiserie. Elle peut également permettre de brancher des équipements et autres dispositifs de distribution d'eau et d'électricité. Autant de domaines et de services sociaux de base dont la satisfaction devrait permettre de répondre aux nombreuses attentes des Togolais à la base. La phase pilote a évolué et, au jour d'aujourd'hui, on en est à 25 plateformes installées, à raison de 9 dans la région des Savanes, 5 dans la Maritime, 4 dans la Centrale, 4 dans la Kara et 3 dans la région des Plateaux.

Mais, d'après une communication présentée, mercredi en conseil des ministres, par la ministre du Développement à la base Victoire Tomégah-Dogbé, ce programme national est plus qu'ambitieux. Il vise à installer un millier de plateformes sur une



V. Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la base

durée de 7 ans, répartie en deux phases : la première de 2012 à 2016 pour l'installation de 700 plateformes multifonctionnelles, et la seconde de 2017 à 2018 pour l'installation de 300 autres. La faisabilité, ou le succès de ce programme est ici fortement lié à la réponse financière. Sur sa première phase, le programme a, en effet, un coût total de 9,6 milliards de francs Cfa. Le gros de ce financement, environ 77%, servira à l'investissement, 5% (près de 473 millions de francs)

permettra d'appuyer le partenariat intersectoriel et 18% (près de 1,7 milliard) ira pour la constitution de capacités techniques, opérationnelles et institutionnelles en soutien aux investissements. Un pactole à rechercher au niveau de l'Etat, dans les contreparties des attributaires de la PTFM, chez le secteur privé, dans les programmes sectoriels en cofinancement et éventuellement auprès des bailleurs de fonds.

L'objectif général du PTFM «est de contribuer à l'accroissement



Photo: L'Union

des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base en faveur des populations rurales, grâce à un accès élargi aux services énergétiques fournis par la plateforme», indique le communiqué officiel du conseil des ministres. Au ministère du Développement à la base, on est convaincus que le programme aura un impact sur l'emploi, les revenus, la stimulation du secteur de l'artisanat et l'intensification des chaînes de valeur agricole. On croit également que le

développement des capacités locales en matière de développement de pôles communautaires en aura bénéficié. Ses principaux acteurs sont les populations rurales des zones enclavées, en particulier les femmes et les jeunes des localités rurales de 500 à 2 000 habitants. «Au terme de la mise en œuvre de la première phase du programme national PTFM, près d'un million de personnes dans 700 localités rurales et plus de 1 500 000 après la seconde phase seront directement touchées», affirme la ministre Tomégah-Dogbé.

L'exemple est tiré de ce qui se fait, avec succès, notamment au Ghana, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Sénégal. Afin d'améliorer le programme, le renforcer et le pérenniser, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a été sollicité pour son appui dans l'élaboration d'un cadre de référence national, qui a été validé. Il a été tenu compte de la forte pauvreté et du pauvre accès des milieux ruraux aux services sociaux de base dont la réponse pourrait accélérer l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd). Sans perdre de vue que l'atteinte des Omd, c'est dans 3 ans.

Joseph Weiss en tournée à l'intérieur du Togo

«...connaître les vrais besoins de la population...»

L'ambassadeur d'Allemagne au Togo a entamé depuis mardi, une tournée à l'intérieur du pays. Il s'agit d'une tournée très importante donnant l'occasion au diplomate allemand de visiter les différents sites allemands datant de l'époque coloniale. Aussi, vise-t-il à montrer ce qu'il y a à faire avec l'Allemagne à travers son ambassade au Togo et des projets à financer en faveur des communautés à la base. Pourquoi une telle initiative? Joseph Weiss a répondu aux questions de pa-lunion.com.

Pa-lunion.com: Vous êtes en tournée dans le Togo profond, une initiative de votre ambassade. Est-ce qu'on peut savoir un peu plus sur les raisons ?

Joseph Weiss: Merci. Si un ambassadeur veut bien faire son travail, il doit connaître les réalités du pays et les vrais besoins de la population. Si on passe son temps dans le bureau climatisé de l'Ambassade, on ne connaît jamais cette réalité. Je crois, si on veut vraiment comprendre les mentalités, les problèmes, il faut être au contact de la population, être sur le terrain et connaître les projets et surtout les gens avec qui, on veut coopérer. Si on passe son temps dans le bureau, on ne les connaît pas. Les gens s'intéressent à leur condition de vie: c'est l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité qui les intéressent. C'est ça les vrais besoins

de la population. Je suis là pour, premièrement, montrer ma



solidarité et, aussi chercher des moyens pour améliorer leurs conditions.

Quelle est son importance pour votre institution ?

C'est toujours important pour les gens, qu'on les voit sur le terrain. Ici, les gens ne voient pas régulièrement un ambassadeur. Je crois que, c'est aussi important pour eux que, quelqu'un qui vit très loin, avec qui on partage une histoire commune, soit là et qui s'intéresse encore à leurs problèmes. C'est important pour nous pour entretenir l'amitié...

Pour des besoins de financement du développement

Le Trésor public projette une émission de 20 milliards Cfa de bons en juin

Jean Afolabi

Après des obligations d'une valeur de 30 milliards de francs Cfa émis le 30 janvier dernier, pour une échéance au 27 janvier 2017, le Trésor public s'apprête à émettre des bons d'un montant de 20 milliards de francs. L'opération est prévue pour le 18 juin 2012, pour une durée de 6 mois, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Elle est à taux d'intérêt multiples.

Le 15 décembre dernier, le Trésor du Togo avait également émis des titres de créances négociables par appel public à l'épargne d'un montant de 20 milliards de francs, au taux d'intérêt de 5,26%. L'opération arrive à échéance le 13 juin 2012 pour une durée de 6 mois. Il avait déjà sollicité le marché obligataire par appel public à l'épargne pour 60 milliards de francs le 15 mars 2011, pour un taux d'intérêt de 6,50%. L'échéance est attendue le 15 mars 2016 pour

une durée de 5 ans. Pour la même durée, le Trésor du Togo était intervenu sur le même marché le 25 février 2010 pour 17,107 milliards de francs. L'échéance est fixée au 24 février 2015 avec un taux d'intérêt de 7,00%. Enfin, une autre échéance d'émission d'obligations est attendue en juin 2017, au bout de 10 ans. Le 16 juillet 2007, le Trésor public était allé chercher sur le marché obligataire le montant de 20 milliards de francs, au taux d'intérêt de 6,00%.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

19,5 milliards Cfa de prêts enregistrés au Togo en une semaine

Sur la période du 22 au 28 février 2012, un total de 19,500 milliards de francs Cfa de prêts ont été enregistrés au Togo entre banques et établissements de crédit, contre seulement 1,000 milliard de francs d'emprunts. Cela entre dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) où le total des prêts de l'ensemble des pays se monte à 57,350 milliards de francs, contre autant pour les emprunts. Ces opérations, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), ont été assorties d'un taux moyen pondéré de 4,68% et d'un taux minimum de 3,50%. Le taux maximum était à 6,75%.

Les prêts enregistrés au Togo étaient à une semaine - pour 14,500 milliards - et à deux

semaines pour 5,000 milliards de francs. Les emprunts étaient uniquement à deux semaines. A une semaine, le taux moyen pondéré était fixé à 4,35%, le taux minimum à 3,50% et le taux maximum à 5,70%. A deux semaines, les mêmes taux étaient fixés respectivement à 4,97%, à 4,25% et à 6,75%.

Outre le Togo, les banques ivoiriennes ont enregistré des prêts à 11,350 milliards de francs, et des emprunts à 6,350 milliards de francs. Les prêts étaient, entre autres, à un jour pour 3,000 milliards de francs, assortis des taux respectifs et uniques de 5,25%. Les banques du Sénégal ont enregistré le plus d'emprunts, à 29,200 milliards, contre 7,000 milliards de francs de prêts. Les emprunts étaient notamment à trois mois, pour un montant de 4,000 milliards de

francs. A cette échéance, ils étaient assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum uniques de 5,00%. En termes d'emprunts, les banques et établissements de crédit du Bénin suivent le Sénégal avec 8,800 milliards de francs, pour 10,500 milliards pour les prêts. Les prêts sont aussi à un mois, à 3,800 milliards, flanqués des taux respectifs de 5,23%, de 4,50% et de 5,50%.

Les établissements de la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération, tandis que ceux du Burkina Faso n'ont enregistré que des emprunts, à 2,000 milliards de francs. En termes de prêts, le Mali et le Niger ont fait respectivement 4,000 milliards et 5,000 milliards, et d'emprunts 8,000 milliards et 2,000 milliards de francs.

Besoins de liquidités dans l'UEMOA

Hausse de 7,0 milliards Cfa des injections de la Bceao en janvier

Au cours du mois de janvier 2012, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a poursuivi ses opérations d'appel d'offres d'injection de liquidités. La moyenne des soumissions hebdomadaires est ressortie en hausse de 7,0 milliards par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire a diminué, passant de 3,44% à 3,34% entre décembre 2011 et janvier 2012. Sur le guichet mensuel, le montant injecté s'est situé à 325,0 milliards contre 311,8 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré est ressorti à 3,45% contre 3,43% en décembre 2011, indique la Banque centrale.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest

africaine (Uemoa) a été marquée en janvier 2012 par une légère augmentation du volume des transactions et une baisse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 53,7 milliards contre 52,0 milliards en décembre 2011 et le taux moyen pondéré des opérations est passé de 4,37% à 4,22% entre décembre 2011 et janvier 2012. Cette évolution reflète la progression enregistrée sur le marché à une semaine. En effet, la moyenne hebdomadaire des transactions à une semaine a enregistré une augmentation limitée, ressortant à 29,35 milliards en janvier 2012 contre 27,0 milliards en décembre 2011. Le taux moyen pondéré sur

ce marché a baissé pour se fixer à 3,84% contre 3,88% le mois précédent.

Les données provisoires issues de l'enquête sur les conditions de banque indiquent une légère baisse des taux d'intérêt débiteurs en janvier 2012. Le taux débiteur moyen, calculé hors personnel des banques, s'est établi à 8,36% en janvier 2012 contre 8,38% en décembre 2011. Cette légère baisse des taux a concerné principalement les particuliers et les entreprises individuelles. Quant au taux de rémunération des dépôts de la clientèle, il est ressorti quasi stable en janvier 2012, le taux moyen dans l'ensemble de l'Union s'établissant à 5,38% contre 5,37% le mois précédent.

Autorisation de ratification du Traité de non-prolifération

Lomé sous la protection de l'AIEA pour le nucléaire pacifique

Le gouvernement togolais est Partie au Traité de non-prolifération des armes nucléaires ouvert à la signature à Londres, à Moscou et à Washington le 1^{er} juillet 1968, et entré en vigueur le 5 mars 1970. De ce fait, n'étant pas doté d'armes nucléaires, il s'engage, conformément aux dispositions de ce Traité, à accepter les garanties stipulées dans un accord à négocier et à conclure avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le conseil des ministres, réuni le 29 février dernier, vient d'adopter un avant-projet de loi - présenté par le ministre Elliott Ohin des Affaires étrangères et de la coopération - portant autorisation du pays à ratifier ledit accord avec l'AIEA. Ainsi, le Togo accepte les garanties de cette Agence « sur toutes les matières brutes et tous les produits fissiles spéciaux dans toutes les activités nucléaires pacifiques exercées sur le territoire... » du pays, sous sa juridiction, ou entreprises sous son contrôle en quelque lieu que ce soit, à seule fin de vérifier que ces matières et produits ne sont pas détournés vers des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

Les garanties prévues au présent accord sont mises en œuvre de manière à éviter d'entraver le progrès économique et technologique du Togo ou la coopération internationale dans le domaine des activités nucléaires pacifiques, notamment les échanges internationaux de matières nucléaires. La mise en œuvre des garanties ne devraient non plus gêner indûment les activités nucléaires pacifique du Togo et, notamment, l'exploitation des installations. Pour assurer la mise en œuvre effective des garanties, le Togo fournit à l'Agence, conformément aux textes, des renseignements concernant les matières nucléaires soumises aux garanties et les



Photo: L'Union
Elliott Ohin, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

caractéristiques des installations qui ont une importance du point de vue du contrôle de ces matières. L'Agence ne demande que le minimum de renseignements nécessaire pour l'exécution de ses obligations. Elle prend toutes précautions utiles pour protéger les secrets commerciaux et industriels ou autres renseignements confidentiels dont elle aurait connaissance en raison de l'application de l'accord de garanties.

Si le Togo le demande, l'Agence est disposée à examiner, en un lieu relevant de la juridiction du pays, les renseignements descriptifs qui, de l'avis du Togo, sont particulièrement névralgiques. L'AIEA doit obtenir le consentement du Togo à la désignation de ses inspecteurs pour le Togo. Si, lorsqu'une désignation est proposée, ou à un moment quelconque après la désignation d'un inspecteur, le Togo s'élève contre la désignation de cet inspecteur, l'AIEA propose au Togo une ou plusieurs autres désignations. Les visites et activités des inspecteurs de l'Agence sont organisées de manière à réduire au minimum les inconvénients et perturbations pour le Togo et pour les activités nucléaires pacifiques inspectées. Et à assurer la protection des secrets industriels ou autres renseignements confidentiels venant à la connaissance des inspecteurs. Les garanties sont levées en ce qui

concerne des matières nucléaires lorsque l'AIEA a constaté que lesdites matières ont été consommées, ou ont été diluées de telle manière qu'elles ne sont plus utilisables pour une activité nucléaire pouvant faire l'objet de garanties, ou sont devenues pratiquement irrécupérables.

Si le Togo a l'intention, comme il en a la faculté, d'utiliser des matières nucléaires qui doivent être soumises aux garanties dans une activité nucléaire qui n'exige pas l'application de garanties, il indique à l'AIEA l'activité dont il s'agit. Tout en précisant que l'utilisation des matières nucléaires dans une activité militaire non interdite n'est pas incompatible avec un engagement éventuellement pris par le Togo en exécution duquel les garanties de l'Agence s'appliquent, et prévoyant que ces matières sont utilisées uniquement dans une activité nucléaire pacifique. Le pays et l'AIEA concluent un arrangement aux termes duquel tant que les matières nucléaires sont utilisées dans une activité de cette nature, les garanties, telles que prévues, ne sont pas appliquées.

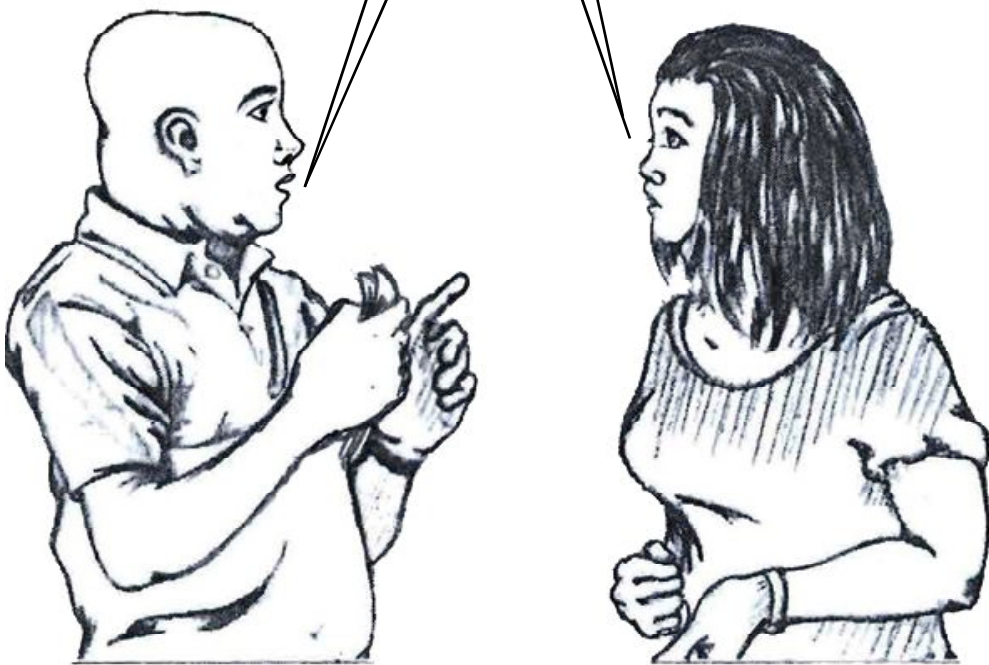
Le Togo est habilité à demander que toute question concernant l'interprétation ou l'application de l'accord avec l'AIEA soit examinée par le Conseil. Le Conseil invite le Togo à prendre part à ses débats sur toute question de cette nature.

JUSTE PAR DES CHIFFRES

Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds,... Des fois, sous un air ironisant.

Eh! Je suis déjà proche. Les hommes togolais n'ont qu'une **espérance de vie de 48 ans.**

Tant pis! Nous les femmes, notre **espérance va jusqu'à 51 ans.**



Source: Ministère de la Promotion de la Femme, 2011, PNEEG

BOXE/J.O. 2012

Kevin Kuadjovi dans les starting-blocks

Il est des gens qui ont le don de transformer ce qu'ils touchent en or. C'est le cas de Kévin Kuadjovi, un grand gaillard originaire du Togo, venu de la région parisienne pour suivre des études d'ingénieur à l'Ensam (École nationale supérieure d'arts et métiers) à Talence, et pratiquer pour son plaisir un sport pouvant meubler son temps réservé aux loisirs.

Son diplôme en poche, ce passionné de football et du PSG, quitte la région pour revenir en cours d'année 2010 du côté de Pessac. Au hasard de ses rencontres et du bien qu'on lui en dit, il approche le club de boxe de l'USSAP à Saïge où il rencontre Mohamed Jamaï, entraîneur. Après un temps d'observation et de découverte, il décide de mettre les gants. Ce fut le déclic.

Les JO en vue

En un an et demi, il devient champion d'Aquitaine sans avoir combattu suite à la défection de ses adversaires qui redoutaient son punch. En Coupe de France, il bat en 8e de finale le vainqueur de la finale 2011. En quart, il domine un boxeur qui compte 44 combats, en demi-finale à Saint-Nazaire, il gagne par arrêt de l'arbitre à la 3e reprise et en finale, il vient à bout du champion de l'Île-de-France par arrêt de l'arbitre également à la 3e reprise.

"Jusqu'où ira-t-il ? ", demande Mohamed Jamaï. Kévin Kuadjovi



Kevin Kuadjovi ici entouré par deux de ses amis

est face à un dilemme. Soit intégrer rapidement une grande entreprise internationale, en qualité d'ingénieur, qui l'attend avec impatience, soit poursuivre son aven-

ture sportive jusqu'aux JO de juillet 2012 à Londres pour lesquels il a de grandes chances de figurer parmi les trois qualifiés de son pays d'origine.

Zurich/La FIFA enquête sur l'Afrique du Sud et le Bahreïn

La FIFA a décidé de mener deux enquêtes sur des rencontres aux issues intrigantes, des matches concernant l'Afrique du Sud et le Bahreïn.

Le score d'un des derniers matches de qualification pour le Mondial 2014 a mis le doute à la FIFA. Lors de la 6e journée des poules éliminatoires de la zone Asie, le Bahreïn a en effet balayé l'Indonésie (10-0) à domicile. Dans cette rencontre, les Bahreïnais jouaient face à un pays déjà éliminé, et devaient remonter un gros goal average pour rattraper le Qatar. Ce qu'ils ont fait, avec ce score fleuve, mais le Qatar ayant fait match nul de son côté contre l'Iran (2-2), le pays s'adjuge la 2e place, avec 10 points. L'Iran et le Qatar passent donc dans la dernière phase. C'est le résultat final de cette rencontre, dans cette circonstance particulière, qui devient donc très louche. Car la FIFA estime que l'Indonésie n'a pas joué le jeu dans ce match, et aurait pu fausser la compétition en favorisant les Bahreïnais. L'écart de niveau entre les deux nations ne reflètent pas du tout ce score. Selon la commission d'enquête: "En raison de l'issue inhabituelle considérant ce que l'on pouvait attendre du résultat et l'historique des confrontations, et dans l'intérêt de conserver une confiance sans faille dans notre sport, la FIFA va conduire une enquête de routine sur ce match et son résultat". Au match aller, les Indonésiens n'avaient encaissé que 2 buts contre le Bahreïn (0-2). Mais la rencontre Bahreïn - Indonésie n'est pas la seule dans le viseur de la FIFA. Cette fois, ce sont des matches amicaux de l'Afrique du Sud, au mois de mai 2010, juste avant la Coupe du Monde, qui sont concernés.

Croatie/ Clap de fin pour Ivan Ljubicic

La retraite s'approche pour Ivan Ljubicic. Le géant croate raccrochera ses raquettes à l'issue du Master 1000 de Monte-Carlo en avril, a-t-il annoncé à l'ATP en marge d'Indian Wells. Un tournoi où il s'était imposé tardivement. Retour sur sa carrière. C'est un joueur charismatique qui va bientôt se retirer du circuit. Ivan Ljubicic fera son adieu à la planète tennis lors du Master 1000 de Monte-Carlo, son lieu de résidence. Le Croate, qui fêtera ses 33 ans le 19 mars prochain, compte parmi les figures emblématiques de son sport. Déjà par son jeu : un service solide et puissant, dépassant souvent la barre des 200 km/h, et lui permettant de jouer au filet, où il se montre habile. Enfin un très beau revers, qu'il varie en slice ou en chop pour mettre son adversaire en difficulté.

Un jeu hétérogène, qui lui a ainsi permis de s'imposer à 10 reprises dans des tournois ATP et de grimper à la troisième place mondiale, en 2006, alors que Federer écrasait la concurrence. Mais c'est déjà avec la Croatie qu'il vit ses plus belles émotions : en 2004, il remporte la médaille de bronze aux Jeux Olympiques d'Athènes aux côtés de Mario Ancic. L'année suivante, il s'impose en Coupe Davis pour signer la première victoire de son pays dans la compétition.

Angeterre/Le football ouvre la porte à la technologie

L'International Football Association Board (IFAB) a donné son aval à un examen plus approfondi de deux systèmes de Technologie sur la ligne de but et révélé qu'une technologie pourrait être introduite dès le début de la saison prochaine.

Le Comité, comprenant des représentants de la FIFA et des quatre associations du Royaume-Uni, s'est réuni ce 3 mars 2012 dans le Surrey (Angleterre) à l'occasion de son Assemblée générale annuelle (AGM).

Lors de la réunion, l'organisme indépendant EMPA a révélé que deux des huit sociétés ayant participé à la première phase de tests, en novembre et décembre 2011, Hawk-Eye et GoalRef, remplissent les critères définis par le IFAB. Le système Hawk-Eye utilise la reconnaissance optique par caméras tandis que GoalRef a recours à un champ magnétique avec un ballon spécial pour statuer sur une situation de but.



COMMUNIQUE DE TOGO CELLULAIRE

TOGO CELLULAIRE INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE DANS LE CADRE DES DIFFERENTES EXTENSIONS EN COURS SUR LE RESEAU TOGOCEL, DES TRAVAUX D'OPTIMISATION ET DE PLANIFICATION DES FREQUENCES ENTRAINENT DES PERTURBATIONS DE LA QUALITE DE SERVICE PAR ENDROIT.

LES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR UN RETOUR A LA NORMALE DANS LES MEILLEURS DELAIS.

TOGO CELLULAIRE VOUS PRESENTE SES EXCUSES ET VOUS REMERCIE POUR VOTRE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Faure remet 60 bus au ministère des Transports

Réduire les coûts excessifs du transport urbain et dans les universités

Etonam Sossou

60 bus, rutilants et flambant neufs, entièrement climatisés, aménagé en places assises et debout, fabriqués par la société américaine *Champions Motors*, ont été officiellement remis ce 08 mars 2012 aux responsables des

transports par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Pour renforcer le transport urbain et périurbain, provoquant joie et extase chez les populations. Totalement acquis par l'Etat pour un coût de 3,4 milliards de francs CFA, entièrement financés par les banques togolaises. Sotral se taille

la part du lion avec 45 bus et les 15 restants reviennent aux deux universités publiques du Togo. «*Les autobus vont permettre de renforcer les lignes de transport déjà existantes dans le circuit des transports publics* », a expliqué le président de la délégation spéciale de la ville de Lomé, Le Contre-



08 mars

Le dur quotidien des femmes

«Si vous demandez à de nombreuses féministes ici au Togo, d'où vient la journée internationale de la femme, elles ne sauront pas vous le dire ! ». Cette affirmation d'un professeur d'université pourrait s'inscrire en faux contre 100 ans de lutte féminine contre l'émancipation. Est-elle vraie à 100% ? Ou faut-il la démentir ? Ou encore la relativiser ? Souvent jugée folklorique, la fête du 8 Mars au Togo rassemble de nombreuses citoyennes.

L'instauration du 8 mars remonte aux luttes ouvrières qui ont secoué l'Europe au début du siècle. Les femmes du siècle dernier réclamaient de meilleures conditions de travail et l'égalité entre hommes et femmes. Déjà le combat s'inscrivait autour de la notion du travail et de l'autonomisation des femmes. Clin d'œil historique, puisque le thème de 2012 s'articule autour de «*l'autonomisation des femmes rurales et l'élimination de la pauvreté et de la faim*». Plus que les femmes des villes, en Afrique, les femmes rurales sont de véritables ouvrières, trop souvent oubliées lors de grandes célébrations comme le 8 Mars. «*Pour moi, les femmes qu'il faut célébrer sont celles qui font de durs labeurs, dans les champs ou dans les mines d'or pour assurer leurs subsistances et celle de leurs familles* », poursuit notre professeur d'université. Alors malgré quelques clichés, des débats redondants sur la parité, et la moquerie de ces messieurs, il est quand même bon, une fois par an, de faire une petite piqure de rappel sur la condition des femmes.

Elles associent l'agriculture et le petit commerce

Les femmes rurales de Djagblé, vivent de l'agriculture associée au petit commerce pour gagner leur vie. Néanmoins les deux activités ne peuvent pas satisfaire tous leurs besoins. Elles déplorent le fait que leurs époux ne contribuent pas aux activités faisant vivre leurs familles.

Les femmes qui se sont exprimées ont fait savoir qu'elles se réveillent très tôt à 5 heures du matin pour préparer de la nourriture pour leurs enfants à leur retour de l'école. Elles se rendent ensuite dans les champs pour retourner à la maison vers 16 heures. Elles ont affirmé qu'elles ne mettent rien sous la dent à midi. «*Nous cultivons toutes seules, tandis que nos maris se baladent dans les rues, et passent toute la journée à causer avec d'autres hommes. Quand nous rentrons des champs, ils viennent nous demander de quoi manger. Bien que nous rentrons des champs fatigués, nous sommes obligées de vaquer aux*

activités quotidiennes de ménages», se sont elles indignées.

Elles ont aussi indiqué qu'elles associent l'agriculture et le petit commerce parce que le manioc et le maïs ne pousse plus à cause la pauvreté des terres, alors qu'elles étaient les plantes les plus en vue. Si la récolte est bonne, elles vendent une partie de la récolte pour avoir un capital pour la saison sèche, et ainsi s'approvisionner en d'autres articles dont elles ont toujours besoin. Elles achètent quelques articles pour la revente comme les bananes mûres, la pâte de manioc, les tomates, etc. Même si elles associent l'agriculture et le petit commerce, les femmes rurales de Djagblé ont affirmé qu'elles ne vivent pas dans de bonnes conditions. Elles sont toujours fatiguées et ne parviennent pas à répondre à tous leurs besoins. Elles plaident pour la conscientisation de leur époux en ce qui concerne les activités qui font vivre le ménage. «*Nos époux doivent aussi travailler pour le ménage car les enfants appartiennent aussi bien à l'homme qu'à la femme*», ont-elles conclu.

**Femmes de ménage....
dur métier**

De plus en plus de femmes de ménage sont chargées de nettoyer les bureaux et de balayer les rues pour des salaires très loin du Smig.

On les appelle pudiquement des techniciens de surface. Mais derrière cet euphémisme, plutôt flatteur, on trouve tout un segment de travailleurs indispensables à la bonne tenue et à l'hygiène des bureaux de l'administration d'Etat ou de services particuliers. Ce sont les nettoyeurs, les hommes et femmes de ménage, ces stakhanovistes de la raclette qui constituent aujourd'hui majoritairement par des femmes recrutées par des entreprises spécialisées. La plupart d'entre elles ne sont pas paradoxalement pas des spécialistes du nettoyage. Elles y entrent poussées par le chômage et se spécialisent sur le tas. Il y a quelques années, ce métier était l'apanage de garçons saisonniers qui en faisaient leur gagne-pain en ville et le recrutement n'était pas aussi bien formalisé. A l'époque, le service consistait seulement au balayage des locaux. Aujourd'hui, la tâche a évolué. Avec la formalisation de la branche, le métier comprend l'entretien et l'hygiène des locaux c'est-à-dire le nettoyage, le lavage des carrelages, des murs et même l'utilisation d'aspirateurs. Grâce au service de nettoyage, les lieux sont propres, sains et agréables à occuper. Les lieux sont nettoyés le plus souvent à la fermeture des

bureaux ou très tôt le matin. Les femmes font le travail, seules où en équipe. Le salaire est librement fixé selon une entente écrite entre le travailleur et l'employeur.

M.B. est ménagère et mère de cinq enfants. Agée d'une quarantaine d'années, elle pratique le nettoyage depuis une dizaine d'années. Auparavant, elle vendait des légumes au marché de Gbossimé. Come son commerce ne prospérait pas elle est engagée dans son entreprise. Selon M.B., la principale difficulté de ce travail est le bas niveau de salaire et leur paiement irrégulier. Notre interlocutrice pense que les entreprises demandeurs paient pour chaque employée beaucoup à l'entreprise qui les emploie laquelle, laquelle ne leur ristourne que la portion congrue. Tous les patrons ne sont heureusement pas de mauvais payeurs. Il y en a qui règle à terme leurs employés. Au-delà des désagréments salariaux, les employés travaillent souvent dans des environnements qui nécessitent des nettoyages spécialisés comme les voies et les artères publiques. Ces employés ne bénéficient d'aucun protocole d'antipollution ou contre une éventuelle contamination comme le souligne opportunément la ménagère Dora G., domiciliée à Agoè. Elle a été recrutée par un groupement d'intérêt économique qui se charge de nettoyer les voies publiques. Cette forme de nettoyage est la plus difficile et sans doute la plus risquée également. «*Certains conducteurs ne respectent pas les balayeuses. Nous sommes ainsi exposées aux accidents et aux maladies. Moi-même, j'ai fait deux fausses couches à cause de ce travail, mais je continue toujours de le faire, car je n'ai pas trouvé autre chose* », raconte-t-elle. Entre deux soupirs, elle lâche le montant de son salaire qui n'est que de ...15.000Fcf mensuels, une misère. Et, elle accuse un retard de trois mois dans le paiement. Dora exerce ce métier depuis trois ans(3). Elle travaille quatre jours (4) sur sept (7) de la semaine.

Nous avons aussi rencontré Mme Djatougbe qui est nettoyeuse. Elle nous confie que malgré le petit salaire, elle ne le touche pas tous les mois. C'est en larmes qu'elle nous raconte son quotidien. «*Je me lève dès l'aube et je me rends à mon lieu de travail au centre ville. Avant je me faisais accompagner par mon mari, mais un jour celui-ci a été agressé par des bandits lorsqu'il rentrait seul à la maison, et sa moto a été volée. N'eût été l'intervention de deux hommes il serait mort. Il garde toujours les cicatrices de son attaque.*»

amiral, Adégnon Fogan,

Les Loméens ont toujours apprécié les services rendus par ce moyen de transport réputé moins cher. D'ailleurs le ministre en charge des transports, M. Ninsao Gnoffam a souligné dans son mot de circonstance que le coût est un autre facteur déterminant qui milite en faveur du développement du réseau de transport urbain public et collectif dans la ville de Lomé. Le transport devient ainsi un enjeu majeur du bien être individuel et collectif et sa gestion constitue un critère de développement socio-économique par le fait qu'il impacte fortement la vie sociale et économique dans toutes ses déclinaisons.

Rose M. qui se trouvait sur les lieux par hasard s'exclame : «*Donc c'était vrai ? Nous serons vraiment soulagés. Nous n'allons*

plus subir les tracasseries des taxis». Une habitante de la périphérie raconte : «*j'habite Adidogomé et à partir de 18 heures, c'est la galère. Il faut à tout prix 350francs CFA. J'ai fini par me résoudre à prendre les inconfortables taxi-motos qui font la ligne, alors que j'avais juré le contraire il y a de nombreuses années*».

Les quinze bus offerts aux étudiants traduisent l'attention particulière portée par le gouvernement aux revendications estudiantines. Ainsi, on ne verra plus dans les rues de Lomé des étudiants entassés dans un bus comme des sardines. Le Togo vient, ce faisant, renforcer l'un des maillons faibles des œuvres universitaires qu'est le transport.

Une étude sur le secteur a révélé que dans les revenus et le

pouvoir d'achat déjà faibles des ménages le coût du transport constitue un poste de dépenses élevées qui oblige beaucoup de compatriotes et surtout les femmes de Lomé et de ses environs à utiliser des moyens de bord avec tous les risques que ceux – ci comportent ou carrément à réduire le rythme de leur déplacement.

C'est face à cette situation que le 07 janvier 2010 lors d'une audience qui leur a été accordée par le Chef de l'Etat, les représentantes des femmes commerçantes du marché d'Adawlato ont inscrit au rang de leur préoccupation majeure la question du transport dans la ville de Lomé et ses effets sur leurs activités et surtout de ses conséquences dans les foyers du fait de son coût.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1102 DE LOTO BENZ DU 29 FEVRIER 2012

Ce mercredi 07 Mars 2012, nous prenons part au tirage N°1103 de Loto Benz.

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a dénombré de nombreux gros lots à LOME. A l'intérieur du pays, c'est la ville de KARA qui s'est démarqué par des gagnants de gros lots.

Ainsi à LOME, les opérateurs 8199, 7624, 5831, 7826 et 6420 ont recensé respectivement un lot de 500.000F CFA, un lot de 600.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un super gros lot de 2.500.000F CFA et un maxi gros lot de 6.250.000F CFA.

A KARA, le point de vente 7307 a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 500.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1103 de LOTO BENZ du mercredi 07 Mars 2012

Numéro de base

53

83

52

69

50